

Société du Sacré-Coeur

Chapitre 1970

3 octobre – 28 novembre

TABLE DES MATIERES

QUELQUES PAROLES DE MERE M. J. BULTO.....	3
LA SOCIETE DU SACRE-CŒUR COMMUNAUTE APOSTOLIQUE	7
FORMATION.....	19
GOUVERNEMENT-FINANCES.....	31
GOUVERNEMENT	33
ADMINISTRATION FINANCIERE	45
CONCLUSION.....	55
QUELQUES PAROLES DE MERE CONCEPCION CAMACHO.....	59

3 Octobre 1970

QUELQUES PAROLES DE MERE M. J. BULTO

à la séance d'ouverture du Chapitre

Nous allons donc commencer ce Chapitre dont aucune de nous ne minimise l'importance. La Société entière nous regarde - quelques-unes avec une certaine angoisse, d'autres avec beaucoup d'espérance - et attend une orientation claire, sereine autant qu'audacieuse, qui puisse nous unir toutes et nous encourager à aller de l'avant.

Etant donné ce qu'est la Société aujourd'hui, ses aspirations, ses besoins, ses possibilités, je pense que nous voulons toutes :

Réaffirmer notre décision de mettre au centre de sa vie le CHRIST, son AMOUR dont le COEUR ouvert sur la croix est le symbole toujours valable. Approfondir la fidélité à notre consécration religieuse et à notre vocation propre sans rien diminuer de leurs exigences et avec la conviction que l'idéal de la Société sera toujours actuel s'il reste évangélique et si, en même temps, il sait allier une totale fidélité à un constant désir de croissance et d'adaptation. Pendant nos travaux, la FIDELITE A JESUS doit être notre souci constant ; la référence à Lui, le critère suprême, définitif de nos options.

Cette fidélité à Jésus nous fera chercher avec une audace toute évangélique à vivre d'une manière forte, efficace, dynamique, UNITE et PLURIFORMITE. Sainte Madeleine Sophie, qui a tant souffert pour garder la Société UNE, sera avec nous en ce moment où nous devons essayer de marcher vers un même but par des chemins différents et à des rythmes divers. Pour cela, il nous faut créer la conscience d'un engagement personnel et collectif ; le regard de toutes tourné vers le même

idéal, nous trouverons l'enthousiasme, la solidarité, la sollicitude caractéristiques de la communauté chrétienne primitive comme de nos premières communautés.

Ceci nous amènera :

A engager davantage la Société dans sa MISSION APOSTOLIQUE. En tant que Religieuses du Sacré-Coeur, comment transmettrons-nous au monde, et par notre vie comme par notre travail, le message de l'Amour gratuit de Dieu révélé dans son Fils ? Cela va nous demander une attitude courageuse d'écoute, de révision, de recherche ; une large vision du monde et des intérêts du Royaume avec ses exigences de dégagement, d'abnégation, de disponibilité. Notre vie personnelle et communautaire devra être un SIGNE DU ROYAUME déjà présent ; un signe aussi de la Paternité de Dieu, de la Fraternité universelle dans le Christ. Ayant en vue ces horizons, nous pourrons facilement laisser de côté les discussions inutiles...

Par contre, nous devons interpréter à la lumière de l'Evangile les situations diverses au fur et à mesure qu'elles se présenteront. Ceci suppose non seulement la conscience mais aussi l'acceptation du nouveau. L'Evangile n'a-t-il pas été, n'est-il pas toujours, la grande nouveauté qui vient questionner nos routines, accuser nos inerties, secouer notre passivité ? Si nous n'acceptons pas loyalement ce défi de l'Evangile, nos démarches resteraient superficielles. Ayons l'équilibre, le courage et l'amour nécessaires pour que la réponse de la Société soit sincère, profonde, unanime.

Elle ne peut être entravée ni par une excessive timidité ni par une impatience incontrôlée. Ni, Dieu nous en préserve, par les divisions. Il s'agit d'une sérieuse responsabilité : LE RENOUVEAU EST L'OEUVRE DE TOUTES.

Le défi évangélique s'adresse en tout premier lieu à chacune de nous. Car si la Société existe, c'est à travers l'appel individuel que le Seigneur nous a fait.

Le renouveau foncier, vital de notre grande Communauté va demander de tous ses membres un grand effort de conversion dans un esprit d'humilité, de foi et de confiance, pour redécouvrir la fraîcheur, le dynamisme intérieur de notre première rencontre avec Jésus nous invitant à tout laisser pour Lui et pour son Royaume (Luc 10, 29). Ne pourrions-nous considérer ce Chapitre comme un nouvel appel, combien sérieux et combien exigeant, que le Christ adresse à chacune de nous et, à travers nous, à la Société ?

Puissions-nous, à la suite de Notre Dame et aidées de son intercession, mettre en commun le meilleur de nous-mêmes pour dire en toute sincérité au Seigneur : Nous voici réunies, nous ici, et avec nous toute la Société, avec le seul désir de chercher et de faire, aujourd'hui, Ta Volonté.

Que notre regard vers l'avenir se fasse lucide par la foi et l'espérance, mes chères Soeurs. Nous sommes riches d'un héritage capable d'engendrer une vitalité nouvelle.

Avançons donc dans un climat de PRIERE, de grande et confiante UNION, d'AMOUR inconditionnel du Seigneur, fortes de sa Paix et sûres de sa Présence. Et alors, que pourra-t-il nous manquer ?

**LA SOCIETE DU SACRE-CŒUR
COMMUNAUTE APOSTOLIQUE**

La Société du Sacré-Cour, Institut apostolique,
veut vivre aujourd'hui
selon le charisme de Sainte Madeleine Sophie,
sa mission de manifester l'Amour de Dieu
qui s'est fait homme.

Dans la prière et la recherche communautaire,
le Chapitre de 1970
s'est senti interpellé par le monde :
« Dieu a tant aimé le monde
qu'Il a donné son Fils unique » Jn. 3, 16.

Le Chapitre a expérimenté
comme exigence de conversion,
le besoin d'une nouvelle vie
fraternelle et disponible,
selon l'Évangile.
Il s'adresse à nous toutes,
Religieuses du Sacré Coeur, qui,
dans la prière, le travail, la souffrance, la joie,
participons à l'oeuvre du Christ.

Que la Vierge Marie, Mère de l'Eglise,
nous aide aujourd'hui
à vivre dans la foi et l'ouverture à l'Esprit.

« Le Verbe s'est fait chair et a planté sa tente parmi nous »

Jn. 1, 14.

Prolonger l'Incarnation et manifester l'Amour de Jésus, qui a vécu en frère parmi les hommes et a donné librement sa vie pour ses amis, est une tâche urgente quand les hommes s'interrogent sur le sens de la vie et sur l'avenir d'un monde divisé.

C'est pourquoi nous sommes à l'heure d'une sérieuse option :

- ou bien nous vivons en vérité cette fraternité dans l'esprit des Béatitudes,
- ou bien nous perdons notre raison d'être.

Nous voulons que cette nouvelle vie reste fondée sur la prière : c'est en Jésus Christ qu'il nous faut édifier des communautés fraternelles insérées dans le monde. Seules de telles communautés seront capables de répondre aux interpellations d'un monde où tant de nos frères souffrent et ne peuvent mener une vie vraiment humaine. Cela exige de nous une vraie conversion. A ce prix seulement, nos communautés seront une présence annonçant que l'égoïsme peut être dépassé dans un effort constant, et que la communion universelle dans le Père a déjà commencé.

« Qu'ils soient un afin que le monde croie que tu m'as envoyé, et que je les ai aimés » Jn. 17, 21-23 : c'est cette prière toujours actuelle qui, dans notre diversité, fonde notre unité et nous presse de prendre ensemble quelques options fondamentales convergeant vers le même centre :

le Coeur du Christ.

* * *

Communauté internationale,

une et nécessairement pluriforme, nous voulons vivre cette nouvelle conscience de notre communion et accepter les conséquences pratiques de co-responsabilité et de partage au niveau international, pour un plus grand service. Elle exigera de nous compréhension, respect de la réalité de chaque pays, effort commun pour resserrer les liens qui nous unissent dans un même Esprit.

Dans un monde déchiré où l'Eglise tend à la réconciliation universelle dans le Christ, notre unité sera un signe de fraternité ouverte à tous les hommes.

* * *

A l'heure où le développement intégral de l'homme est une tâche primordiale, nous réaffirmons notre mission éducatrice comme service d'Eglise.

Tournées vers l'avenir, nous sommes responsables de vivre cette mission dans la créativité.

C'est l'Amour même du Christ qui nous presse de répondre aux besoins de tout homme opprimé par l'ignorance ou par la servitude, et surtout à ceux des jeunes qui cherchent le sens de leur vie.

Visons au développement d'une foi capable d'assumer un monde sécularisé, à une estime sérieuse des valeurs de l'esprit, et à l'éducation du sens social qui engage à l'action.

Nous voulons donc réviser la valeur apostolique de nos institutions pour agir en conséquence.

* * *

A la lumière de l'Évangile et du contexte social, nous voulons nous solidariser avec les pauvres.

Saisies par le Christ qui s'est anéanti Lui-même et a donné sa vie pour nous libérer, nous sommes engagées dans une oeuvre de libération. N'importe où nous sommes cette solidarité doit marquer notre vie. Elle exigera de nous travail sérieux, disponibilité et dépouillement.

Nous chercherons ensemble les moyens concrets pour que celles dont l'appel est plus pressant puissent le réaliser.

* * *

Dans un univers qui a faim et soif de justice, notre attitude sera celle de la solidarité envers le Tiers Monde qui souffre pauvreté et oppression.

Cette solidarité va surtout nous désinstaller de nous-mêmes. Elle exige de nous un véritable effort pour aider à une meilleure distribution des biens de ce monde ; elle nous donne une appréciation des cultures et des traditions d'autres pays et nous éloigne de toute attitude de pouvoir et de paternalisme.

Ce choix implique, selon les besoins et les possibilités, la planification des oeuvres dans une perspective mondiale qui se traduira dans une action audacieuse. Il nous amènera aussi à prendre position devant les structures déshumanisantes d'une société de consommation.

* * *

Mais, la volonté de fraternité universelle, de solidarité et de service, ne sera réelle que dans la mesure où elle sera vécue dans des communautés évangéliques.

* * *

Nous nous engageons à travailler au renouveau de la communauté fraternelle condition essentielle de l'avenir de notre vie religieuse et d'une réponse authentique à l'interpellation de l'Eglise et du monde.

Chaque communauté créera son propre style de vie, évalué dans la foi à la lumière de l'Évangile.

Quelques lignes sont fondamentales:

- vraie vie de prière centrée sur l'Eucharistie et la Parole de Dieu; regard contemplatif sur le monde, ce qui suppose des temps forts de prière solitaire et partagée ; climat qui favorise l'expérience de Dieu pour nous et pour ceux qui nous abordent.
- relations interpersonnelles vraies qui concrétisent notre engagement à vivre une vie d'amour universel dans le Christ ; acceptation mutuelle et pardon sincère dans une atmosphère d'amitié et de joie.
- partage de ce que nous sommes et possédons, dans un style de vie volontairement simple, austère et accueillant.
- recherche commune de la volonté du Père, avec une disponibilité totale, servie par une autorité évangélique dans la simplicité.
- effort de discernement qui nous ouvre en profondeur aux valeurs humaines du monde sécularisé où le Christ est à l'oeuvre.
- insertion concrète dans la communauté humaine afin de mieux aimer et de mieux servir.

* * *

Le Christ nous appelle à cette continuelle conversion et il est avec nous. Fortes de cette certitude, nous pouvons aller de l'avant dans la joie et l'espérance.

* * *

Sur cette base d'unité, les Provinces s'engagent à décider les applications concrètes, selon les besoins du pays, les appels de l'Église, les possibilités locales.

Ces décisions, envoyées au Centre, seront communiquées à toute la Société.

* * *

FORMATION

I

Initiation à la vie Religieuse

Répondant à l'appel de Dieu, la communauté et la candidate recherchent comment vivre ensemble aujourd'hui selon l'Evangile dans la Société du Sacré-Coeur.

Dans cette recherche, chacune essayera de se donner telle qu'elle est. Ainsi, la communauté et la candidate reçoivent l'une de l'autre un nouvel élan pour leur rencontre avec Jésus-Christ. La célébration vivante de l'Eucharistie en est la source et l'expression.

C'est à travers la communauté locale que la candidate doit prendre conscience des engagements concrets de la communauté internationale. Elle commencera dès lors à comprendre et à accepter la pluriformité de sa congrégation, une en Jésus-Christ Vérité, Voie et Vie (Jn. 14).

Le climat de joie et de respect mutuel doit favoriser le développement intégral de la candidate. Sans rupture artificielle, elle accèdera aux exigences de la liberté des enfants de Dieu.

La communauté, consciente que la candidate se prépare à un engagement dans la vie religieuse, lui assurera :

- Un style de vie simple et exigeant qui l'aidera à progresser dans la discipline intérieure et le sens communautaire.
- Les conditions indispensables – ambiance, temps - pour rencontrer le Christ dans une prière silencieuse et dans une prière partagée où elle apprendra à écouter la parole de Dieu dans l'Écriture, les relations et les événements et à y répondre dans la Foi.
- Une période prolongée consacrée à la réflexion et à la prière. La formation spirituelle, l'initiation à la tradition de la Société (histoire, écrits, Constitutions), à sa recherche actuelle dans la ligne des options du Chapitre de 1970 et à sa mission éducatrice se font sous la responsabilité de l'équipe de formation.
- Un travail sérieux sans lequel la formation resterait superficielle.
L'équipe de formation est responsable des n vices jusqu'au premier engagement.

Jusqu'à l'engagement définitif, la jeune religieuse continue sa recherche dans une communauté qui fait avec elle une évaluation périodique.

Durant cette étape, l'équipe de formation reste disponible aux jeunes religieuses qui le désirent.

Un développement adapté à chaque religieuse jusqu'à son engagement définitif doit être envisagé sérieusement.

L'équipe provinciale en est responsable :

- Formation biblique et théologique, aliment indispensable d'une vie spirituelle et apostolique dans un monde en voie de sécularisation.
- Approfondissement des écrits de la Société.
- Formation professionnelle à commencer ou à poursuivre. La conscience professionnelle exige une préparation adaptée aux nouveaux milieux d'apostolat.
- Education aux communications (dynamique de groupe, mass-media, langues).
- Une expérience de travail professionnel suffisamment longue et réaliste.
- Un travail avec les plus démunis est à encourager.

Les divers aspects de cette formation sont à considérer tout autant en fonction des besoins de la religieuse qu'en fonction des besoins de son pays. En cherchant à assurer une solide formation on doit envisager les conséquences de nos options. La mission à réaliser doit orienter notre formation.

Toutes ces expériences des années d'initiation convergent vers l'engagement envers Dieu pour toujours.

La Société souligne l'importance d'une préparation sérieuse et profonde :

- un temps fort et prolongé de réflexion et de prière, y compris la grande retraite ;
- une étude de la théologie de la vie religieuse d'aujourd'hui ;
- un approfondissement du sens de la Société et de son histoire.

Dans l'esprit du Chapitre de 1970 qui a souligné l'unité dans la pluriformité, l'Equipe Générale offrira à toutes la possibilité de faire cette préparation dans un groupe international qui créera son style de vie simple et exigeant. Toujours dans l'esprit du Chapitre de 1970 qui a souligné la pluriformité dans l'unité, l'Equipe Générale laissera au niveau provincial la possibilité d'organiser cette préparation si elle le juge nécessaire et d'en fixer le programme selon les grandes lignes indiquées ci-dessus.

Cette préparation aboutira à l'engagement réciproque et définitif entre la jeune religieuse et la Société comme communauté internationale.

C'est pourquoi il est désirable que la jeune religieuse ait une expérience internationale avant la profession si c'est possible.

Les membres de l'équipe de formation internationale doivent avoir la possibilité de se connaître, de faire leurs plans à l'avance et de se mettre en relation avec les jeunes religieuses afin de prévoir un programme qui leur soit adapté.

La profession peut être faite dans son propre pays même si on l'a préparée autre part.

* * *

II

Quelques précisions au sujet de la formation selon l'esprit de Renovacionis Causam

1. *L'initiation à la vie religieuse* se fait en deux étapes

a) depuis l'entrée en communauté jusqu'au premier engagement ; durée : de 2 à 4 ans

b) depuis le premier engagement jusqu'à l'engagement définitif ; durée: de 3 à 9 ans

2. *Le premier engagement.* La candidate se lie à la Société du Sacré-Coeur par une promesse.

Elle promet de vivre selon les conseils évangéliques dans la communauté de la Société du Sacré-Coeur préparant ainsi le don total de soi à Dieu par l'engagement définitif. Cette promesse constitue un engagement réciproque entre la jeune religieuse et l'Institut dont elle devient membre. La jeune religieuse peut choisir la manière de formuler sa promesse. La formule doit être approuvée au niveau provincial.

N.B. Les jeunes professes actuelles et les novices entrées avant 1970 peuvent renouveler ou prendre leur premier engagement sous forme de vœux temporaires ou de promesse.

3. *Chaque province est responsable d'assurer :*

- la préparation des formatrices ;
- le contenu de la formation ;

et doit soumettre au Centre :

- les conditions d'admission
- les conditions de séparation d'avec l'Institut
- les critères d'évaluation
ainsi que les modalités de la formation à la lumière de
Renovationis Causam.

III

Quelques aspects du développement continu de toutes les Religieuses

Les nouvelles perspectives qui s'ouvrent à la vie religieuse sont exprimées dans le document de la communauté apostolique. Il est indispensable de créer des conditions qui permettent de les vivre.

Cette vie nous engagera dans de nouvelles découvertes. C'est à chacune de nous d'être ouverte à cette formation et d'y collaborer par une mise en commun de nos propres expériences.

1. Education pour les relations.

- Climat de liberté et de respect pour susciter le courage d'être soi-même.
- Communautés peu nombreuses pour arriver aux vraies relations interpersonnelles.
- Accès plus facile dans nos maisons, favorisant l'accueil dans nos communautés avec un nouveau sens de l'hospitalité et du partage.
- Préparation pour des relations simples et aisées en milieu mixte.
- Ascèse du dialogue : apprendre à nous écouter, avec l'aide de spécialistes et de techniques de groupes.

2. Discernement des valeurs de la sécularisation.

Le phénomène de la sécularisation est un fait universel et un courant de civilisation qui se manifeste différemment selon les pays. Il entraîne une « désacralisation » progressive de certains aspects de nos vies (maison-habit) qu'on avait confondus parfois avec la réalité profonde de

la vie religieuse et qui accentuaient la séparation d'avec le monde. Cette situation actuelle, la vie religieuse doit l'assumer lucidement et loyalement. Cela exige que nous reconnaissons les valeurs temporelles :

« C'est en vertu de la création même que toutes choses

sont établies selon leur consistance, leur vérité et leur excellence propre » (Gaudium et Spes 36).

- le travail (ou profession)
- les loisirs : savoir pourquoi choisir et pourquoi renoncer
- le vêtement comme expression d'une personne proche de ses frères et qui a pris une option évangélique
- l'argent : éducation à l'établissement d'un budget, à l'usage de l'argent dans la loyauté et la générosité.

3. Recherche pour vivre nos engagements dans une dimension communautaire.

En communauté nous cherchons à manifester l'Amour :

- Engagement total à Jésus-Christ, inséparable du don total aux autres
- Ambiance de joie et de cordialité
- Intérêt pour celles qui restent isolées, pour les malades
- Ouverture à l'amitié comme don de Dieu
- Développement des dons de la féminité
- Sens de la solitude avec Dieu

En communauté nous cherchons à vivre la liberté intérieure :

- Espérance en Dieu, dans l'insécurité
- Partage de tout, manifestant la fraternité
- Vie simple, libre par rapport aux biens d'un monde de consommation
- Ouverture aux besoins de ceux qui nous entourent
- Attitude allègre qui aidera à porter la fatigue d'un travail sérieux, et même des moments de surcharge - le lot normal des pauvres
- Co-responsabilité : peser les décisions pour le budget et l'équilibre du bilan.

En communauté nous cherchons la volonté de Dieu :

- Reconnaître les appels de l'Esprit à travers le discernement communautaire : donc ascèse de l'acceptation mutuelle, de l'évaluation, de la révision de vie
- Apprendre à se dépasser: à rendre compte, à prendre une décision commune ; à nous entr'aider pour une obéissance responsable ; à savoir assumer des décisions que, seule, on n'aurait pas prises.
- Discerner les interpellations du monde et y répondre

En toute cette matière, la créativité de chaque communauté trouvera un large champ d'action.

4. Formation personnelle.

Dans un monde en évolution, un recyclage devient indispensable

- Formation doctrinale car la théologie éclaire la vie spirituelle et religieuse. Il serait bon que toutes approfondissent leurs connaissances bibliques et théologiques ; que quelques spécialistes soient formés pour aider à la recherche continue qu'est aujourd'hui la vie religieuse.
- Formation professionnelle. Il faudrait envisager une préparation sérieuse et continue pour un meilleur service, prévoir qu'on ne pourra pas faire le même travail toute la vie et se préparer pour une diminution de service actif.

* * *

GOUVERNEMENT-FINANCES

GOUVERNEMENT

Introduction

« De même que notre corps en son unité possède plus d'un membre et que ces membres n'ont pas tous la même fonction, ainsi nous, à plusieurs, nous ne formons qu'un seul corps dans le Christ, étant, chacun pour sa part, membres les uns des autres » (Rom. 12, 5).

Le respect de la dignité de la religieuse en tant que personne responsable et la reconnaissance de l'interdépendance de toutes les religieuses engagées dans une communauté fraternelle sont le fondement de la participation et de la co-responsabilité à tous les niveaux du gouvernement de la Société.

La liberté et l'autorité de chacune viennent de Dieu ; elles s'exercent par une obéissance responsable qui nous engage toutes dans une recherche commune de la Volonté du Père sous l'inspiration du Saint-Esprit. Ainsi la co-responsabilité est au cœur même de la communauté, s'exprimant dans l'autorité et l'obéissance religieuses. Elle exige que toutes, dans un esprit évangélique, participent au gouvernement, chacune suivant sa fonction.

Cette vraie co-responsabilité dans la construction de la communauté, pour réaliser la mission ecclésiale de la Société dans une fidélité dynamique à son charisme, s'exerce par :

- le dialogue
- la communication
- la subsidiarité
- l'expérimentation
- l'évaluation.

L'exigence même de notre unité dans le Christ appelle la Société du Sacré-Cœur à prendre conscience des nouvelles dimensions de sa **COMMUNAUTE INTERNATIONALE** :

- respect de la pluriformité des communautés provinciales
- mise en commun des expériences, des évaluations, des ressources humaines et apostoliques,

en vue d'une meilleure co-responsabilité.

Solidaire de tous les membres de la Société, vivant de son esprit, la religieuse du Sacré-Cœur appartient simultanément à trois communautés :

- Communauté locale
- Communauté provinciale
- Communauté internationale

et participe à leur vie. Elle peut ainsi se dépasser dans une disponibilité vivante et universelle.

* * *

Niveau Local

La Religieuse du Sacré-Coeur comme membre de la communauté locale est responsable :

- de contribuer à la communion du groupe ;
- de développer ses talents pour le bien commun en vue d'un meilleur service ;
- de participer à la prise des décisions du groupe et d'assumer ces décisions.

La Communauté est un projet de vie en commun qui se réalise chaque jour dans la prière et la relation interpersonnelle. Unie dans la Charité, elle tend vers le même but apostolique. Ainsi, les religieuses ensemble sont-elles responsables :

- de choisir leur propre style de vie en accord avec la Province et en fonction de leur apostolat ;
- de créer un climat de liberté et de confiance réciproque qui favorise le développement intégral de toutes ;
- de discerner les activités où chacune pourrait témoigner de ses convictions religieuses ;
- d'évaluer la vie communautaire apostolique et les expériences à la lumière de l'Évangile et du contexte social ;
- de prendre des décisions qui concernent le groupe.

La Responsable qui représente la communauté assure à ses sœurs une animation profondément spirituelle, unifie les diverses tendances, exigences et aspects de la vie communautaire. Il y a des cas où elle devra prendre les décisions elle-même : là où on n'arrive pas à un consensus ; là où la discrétion exige d'elle une décision pour harmoniser le bien individuel et le bien commun et aussi quand le bien d'une

personne est en jeu. Elle tient la Provinciale au courant de la vie de la communauté et encourage les échanges avec les communautés de la Province.

Elle assume aussi la responsabilité mentionnée dans la section de l'Administration financière.

La durée de son service : 3 ans avec possibilité d'une prolongation de service pour 3 ans.

N.B. Quant au conseil local et aux petites communautés avec ou sans responsable, c'est à la Province d'en décider.

* * *

Niveau Provincial

La Communauté Provinciale est un ensemble de communautés partageant la responsabilité d'établir et d'atteindre des buts communs pour accomplir par la Société un service d'Eglise dans le contexte d'un pays ou d'une région.

Il y aura des organes communs à toutes les provinces.

L'Assemblée et l'Equipe Provinciale

Chaque province est libre aussi de créer d'autres organes et de leur attribuer les différentes responsabilités, selon le caractère du pays ou de la région, pour assurer la *co-responsabilité et la participation active*.

Equipe Provinciale composée de la Provinciale et de quelques membres. Le nombre et le mode de nomination seront déterminés par la province. Au service de la communauté provinciale, toujours aux écoutes de ses désirs, possibilités, besoins, elle visera avant tout à l'animation spirituelle et apostolique de la province et à l'union avec les autres provinces et le Centre de la Société.

La Provinciale représente la province et gouverne en équipe. Elle partage avec les autres membres de l'équipe les responsabilités en gardant la responsabilité finale envers la province et le gouvernement central.

Responsabilités du Gouvernement Provincial

- Prendre conscience de la réalité de la province pour en orienter la planification.
- Tracer les lignes d'action de la province d'après les Orientations du Chapitre Général.
- Présenter au gouvernement central, après avoir consulté les personnes concernées, la convenance d'établir ou de supprimer des Institutions.
- Organiser le personnel de la province en discernant les appels particuliers et en tenant compte de la planification provinciale et internationale.
- Coordonner les oeuvres apostoliques d'accord avec la pastorale d'ensemble là où elle existe.
- Entreprendre des expériences apostoliques conformes à la planification de la province approuvée par le gouvernement central.
- Assumer la responsabilité de la formation et en soumettre les grandes lignes au gouvernement central.
- Admettre les candidates aux premières étapes de la vie religieuse ou les renvoyer.
- Proposer à la Supérieure Générale les candidates pour la profession perpétuelle.
- Assurer la formation continue des religieuses.
- Etablir et maintenir des moyens efficaces d'information et de communication avec chaque communauté locale et avec le Centre afin que toutes les religieuses participent à la vie de la Province et de la Société.
- Aider les communautés locales à réaliser leur propre style de vie et leurs expérimentations selon les buts proposés.
- Nommer les responsables après consultation des communautés et/ou de la Province et les soutenir dans leur rôle d'animation.
- Assumer les responsabilités mentionnées pour le niveau provincial dans la section d'administration financière.
- Convoquer le Chapitre Provincial pour préparer le Chapitre Général.

Nomination de la Supérieure Provinciale

Par la Supérieure Générale après consultation de la Province envoyée directement à l'Equipe Générale.

Durée de son mandat : 3 ans avec possibilité d'un nouveau mandat pour 3 ans.

N.B. Le plan du nouveau gouvernement provincial doit être soumis d'ici 6 mois au gouvernement central pour approbation.

C'est aux organes actuels de gouvernement provincial de mettre en marche la planification des nouveaux.

Les provinciales qui ont reçu un mandat de 6 ans pourront elles aussi faire une consultation à la fin de 3 ans.

* * *

Niveau International

La communauté Internationale : est l'ensemble de toutes les Religieuses du Sacré-Coeur qui, répandues à travers le monde et groupées en communautés provinciales, partagent la responsabilité d'accomplir la Mission de la Société dans l'Eglise.

Chapitre Général : Corps législatif qui représente tous les membres de la Société et assure leur union dans un même esprit et une même visée apostolique adaptée au monde d'aujourd'hui.

Convocation : Par la Supérieure Générale et les Conseillères.

Composition :

- membres de droit
- membres élus.

L'Equipe Générale en déterminera le nombre après consultation des provinces.

Fonctions :

- Etudier et évaluer la réalité de la vie religieuse apostolique de la Société à travers :
 - le rapport de la Supérieure Générale,
 - le rapport et les recommandations de l'Econome Générale,
 - le rapport de l'Equipe de Communication,
 - les rapports des Provinciales,
 - les travaux préparatoires du Chapitre Général,et agir en conséquence dans la prospective de l'Eglise et du monde.
- Evaluer la forme du gouvernement depuis le dernier Chapitre.
- Etablir la procédure et faire les élections pour le niveau international.

Fréquence des Réunions : Tous les 6 ans
Exceptionnellement, il peut être convoqué par

- l'Equipe Générale
- ou
- sur demande de 2/3 des Provinces.

L'Equipe Générale

Conlposition :

La Supérieure Générale
4 Conseillères Générales. Elles ne seront pas
chargées de
régions.

La Supérieure Générale représente la Société et gouverne en équipe.

Tenant en éveil avant tout la responsabilité de toutes à l'égard du charisme et de la mission de l'Institut, elles viseront à :

- Affermir le caractère international de la Société.
- Sensibiliser aux valeurs de la fraternité.
- Orienter les ressources apostoliques vers les besoins les plus urgents de l'Eglise et du monde.
- Stimuler une révision constante de la responsabilité collective en face d'un monde en quête de la justice, du développement et de la paix.
- Visiter les provinces pour une connaissance directe des pays et des personnes et pour en partager la vie.

- Aider les provinces par l'intérêt, le conseil, l'encouragement selon les besoins et les possibilités.

Responsabilités

- Nommer les provinciales après consultation de la province.
- Approuver les structures des gouvernements provinciaux et la planification des oeuvres des provinces.
- Recevoir les comptes-rendus des Provinces et tenir la Société au courant des évènements et des activités.
- Etablir ou transformer les provinces ou viceprovinces après les avoir consultées.
- Etablir ou supprimer les Institutions sous la responsabilité de la Provinciale concernée.
- Admettre les candidates à la profession perpétuelle sous la responsabilité des Provinciales.
- Etablir une planification générale et faciliter les échanges de personnel en vue des besoins des Provinces et Vice-Provinces.
- Créer des équipes pour servir la communauté internationale.
- Assumer les responsabilités mentionnées dans la section d'Administration financière.
- Convoquer et présider les Assemblées internationales.
- Convoquer et présider le Chapitre Général et déterminer le nombre de déléguées.
- Déléguer ses pouvoirs.
- Remplacer un membre de l'Equipe en cas de démission, maladie, ou décès.
- User des pouvoirs accordés par le Décret « Religionum Laicalium » 30 Mai 1966 et par celui du 27 Novembre 1969.

La Supérieure Générale a la responsabilité finale face à l'Eglise et envers la Société.

Durée du mandat de la Supérieure Générale : 6 ans avec possibilité d'une ré-élection.

En cas de décès de la Supérieure Générale, l'Equipe Générale doit informer la Société et choisir un de ses membres pour la gouverner pendant l'interim. Elle convoquera un Chapitre d'élection avant l'expiration de 6 mois.

En cas de démission, on consultera la Sacrée Congrégation pour établir la procédure à suivre.

Durée du mandat des conseillères Générale s : 3 ans, plus 3 ans.

La Supérieure Générale pourra faire les nouvelles nominations après avoir consulté les Provinciales.

Assemblées Internationales ont pour but de réaliser la co-responsabilité au plan international.

l. Assemblées des Provinciales pour :

- Communication d'expériences, initiatives et problèmes des Provinces en vue d'une entraide internationale.
- Echanges sur la planification générale avec un sens de prospective.
- Adaptation progressive de la Société aux besoins d'un monde en constante évolution.

2. *Assemblées de Déléguées des Provinces pour :*

- Etude d'un sujet ou de courants d'idées qui touchent à la vie et à la mission de la Société.

Ces assemblées seront convoquées alternativement. Il est désirable qu'elles aient lieu dans des pays différents.

Equipe de Communication Un nouveau style de communication et d'information est nécessaire pour mieux bénéficier des avantages d'une congrégation internationale. Le Centre pourra être ainsi le lieu où tout résonne et d'où se répandent lumière et impulsion pour un meilleur service de l'Eglise et du monde. Une Responsable avec une équipe spécialisée travaillera en ce sens.

La Secrétaire Générale nommée par la Supérieure Générale assurera la tâche du Secrétariat administratif.

Equipe pour les Finances avec *l'Econome Générale* nommée par la Supérieure Générale.

Limite d'Age : Les Supérieures et responsables ne seront pas nommées après 65 ans.

* * *

ADMINISTRATION FINANCIERE

Introduction

...«Ne soyez donc pas surprises que nous attachions une si grande importance à perfectionner cette partie essentielle du *Gouvernement* ; si nous parvenons à la régler comme elle doit l'être, il en résultera d'immenses avantages pour la gloire du Sacré-Coeur de Jésus... »

Lettre de Ste Madeleinee Sophie, 12 mars 1854

Chaque religieuse doit pouvoir assumer sa responsabilité en matière financière. Une formation adéquate lui permet de réaliser pratiquement la communauté de biens.

Les Economes se spécialisent, avec l'aide d'experts, dans l'Administration financière. Elles aident les Communautés, surtout les personnes qui sont responsables des comptes dans les petites Communautés, par leur charité compréhensive. Elles fournissent les renseignements nécessaires aux décisions et ont la responsabilité de leur exécution. Elles donneront cordialement à leurs soeurs les indications indispensables afin que toutes participent, d'une certaine manière, aux sollicitudes de l'économiste dont la tâche est de réaliser un objectif communautaire. Toutes ensemble comprendront que les finances ou l'emploi de l'argent sont des instruments au service de notre mission.

Dans une communauté internationale, l'administration financière connue et étudiée attentivement fait dépasser les préoccupations locales ou provinciales et accepter la co-responsabilité à tous les niveaux, elle permet de venir en aide aux besoins du Tiers-Monde.

Ainsi, chaque communauté, consciente de sa mission de suivre Jésus-Christ pauvre et de le servir dans ses membres, saura comment employer des ressources dont elle n'est que l'intendante au service de ceux qui en ont le plus besoin.

* * *

Niveau Local

La Communauté

1. Participe à l'établissement du Budget annuel de la Communauté, lequel doit englober les Budgets personnels des Religieuses là où on a adopté ce système.
2. En établissant ce Budget, la communauté assume la responsabilité pour les frais de la Communauté Provinciale, y inclus la formation continue et la retraite de nos religieuses, soit par la Contribution de la Communauté à la Caisse provinciale, soit par la mise en commun des salaires au niveau Provincial.
3. Etudie le Bilan de l'année avant de l'envoyer à l'économe provinciale. Dans les petites communautés un des membres sera chargé de la caisse communautaire et en rendra compte à l'économe provinciale selon les modalités établies par l'équipe provinciale.
4. Agit selon le principe de la Communauté des Biens concernant aussi les salaires, les dons individuels et communautaires.

5. Prend à coeur les exigences de la justice sociale et contribue courageusement à leur application.
6. Suit les directives administratives établies au niveau provincial.

La Responsable avec l'économe locale :

Responsabilités :

1. Administrer les biens temporels de la Communauté suivant les directives et selon la manière décidée au niveau provincial et local.
2. Prendre connaissance du contenu du Manuel d'Aministration et suivre ses directives.

Ⓟ * *

Niveau Provincial

La Provinciale avec son équipe et l'économe provinciale :

Responsabilités :

1. Administrer avec l'aide des compétences professionnelles les biens de la Province selon les directives de l'Eglise, du Chapitre Général et du Manuel d'Administration et en conformité avec le droit civil.
2. Organiser l'étude professionnelle des Titres des propriétés de la Société et discerner si les règlements administratifs (by-laws) des Corporations, des Écoles et des Collèges, sauvegardent ces Droits de propriété.
3. Etablir avec l'aide d'experts (sociologues, experts comptables, juristes) une Planification Financière des Ressources et Obligations actuelles et prévisibles pour les années à venir. (Manuel d'Administration). Présenter cette Planification à l'Equipe Générale pour approbation.

4. Evaluer la Planification chaque année à la lumière des nouvelles situations et en rendre compte à l'Equipe Générale. (Voir Manuel d'Administration).
5. Approuver la somme prévue par l'Econome Provinciale et la Commission des Finances comme contribution des communautés locales à la Caisse Provinciale. Approuver aussi la somme à accorder aux communautés locales suivant les modalités établies pour la Province. (N. 11 Niveau Provincial).
6. Informer les communautés de la situation financière de la Province.
7. Assumer la responsabilité commune envers la communauté internationale en participant aux frais de l'Administration Centrale par l'envoi de la contribution annuelle de la Province.
8. Etudier le Budget de la Caisse Provinciale en vue de le présenter à l'Equipe Générale pour son approbation. A la fin de l'année, étudier le Bilan de la Caisse Provinciale dressé par un expert-comptable avant de l'envoyer à l'Econome Générale.
9. Approuver les Budgets des communautés locales et des oeuvres qui sont sous la responsabilité de la Province y compris les dépenses extraordinaires qui doivent faire partie de cette prévision.

10. S'assurer que l'Acte de Renonciation des Biens, fait par les religieuses de la Province, est valide d'après les lois civiles du pays.
11. Etablir les directives administratives particulières à la Province.
12. Etant donné la diversité des situations, c'est à la Province de discerner la situation juridique et financière des oeuvres administrées ou par les laïques ou par les religieuses et de déterminer avec précision les responsabilités qui en découlent pour les uns et les autres.

* * *

Niveau International

La Supérieure Générale avec son équipe et l'économiste générale :

Responsabilités:

1. Avoir l'autorité sur les biens de la Société et confier à des personnes compétentes l'Administration de ces biens.
2. Approuver le Budget annuel des Fonds de l'Administration Centrale. Evaluer l'Etat des Fonds de l'Administration Centrale.
3. Informer les Provinces de la situation financière de l'Administration Centrale.
4. Demander une contribution aux provinces de la Société, selon les besoins de l'Administration Centrale et d'après les possibilités des provinces.
5. Approuver les Planifications des Provinces (N. 3 Prov.) pour les années à venir.
6. Faire une Planification Financière des Fonds de l'Administration Centrale, compte tenu de ses Ressources et obligations actuelles et futures.
7. Approuver la décision d'une vente de propriété.
8. Approuver la décision de contracter des emprunts à long terme.
9. Approuver le Budget des Caisses Provinciales et recevoir les Bilans annuels des Caisses Provinciales.

10. Approuver toute dépense dépassant la somme autorisée au niveau provincial.

* * *

CONCLUSION

« S'il m'était donné de vivre une seconde vie, ce serait pour ne plus obéir qu'à l'Esprit-Saint, et n'agir que par lui ».

(Lettre de Ste. Madeleine Sophie, 1811)

Religieuses du Sacré-Coeur, toutes nous portons l'héritage de notre sainte Mère, transmis par tant de nos soeurs qui nous ont préparé le chemin. Son esprit vit en nous et nous presse de marcher en avant dans l'inconnu de ce même chemin. Sa fidélité à l'Eglise se prolonge dans notre recherche du renouveau de notre vie religieuse selon les exigences de Vatican II, mises en lumière déjà au Chapitre de 1967:

Retour à l'Evangile
selon l'esprit de la Fondatrice,
pour répondre aux besoins du monde.

Triple exigence qui s'unifie en ce point central de nos Constitutions:

Union et Conformité au Coeur de Jésus

Pour contempler ce Coeur, nous n'avons pas à détourner nos regards de la terre, demeure du Dieu vivant. Le Christ est là, caché au coeur du monde où sa mort l'a enseveli et d'où jaillit sa vie de ressuscité, envahissant peu à peu l'histoire. Il est là dans cette attente inconsciente qui travaille toute créature, à l'oeuvre dans les efforts des hommes pour construire un monde juste et fraternel ; c'est dans cette humanité dont il a partagé la peur, la solitude et l'amour que doit rayonner sa **Gloire**.

Au plus profond de notre vocation retentit donc aujourd'hui cet appel à contempler le Coeur du Christ à travers « le coeur transpercé de l'humanité », et cette union et conformité à Jésus nous engage à vouloir une insertion dans le monde plus semblable à la sienne, dans la proximité et la disponibilité. « Ayez en vous les mêmes sentiments qui sont dans le Christ Jésus ».

Cette insertion dans les milieux de vie si divers, à l'heure où les nationalités s'affirment et où l'uniformité a été rompue, va accentuer notre pluriformité : notre unité, cette unité pour laquelle Ste Madeleine Sophie avait tant prié et souffert, en sera-t-elle affaiblie? Nous répondons par notre expérience de ce Chapitre de 1970 : cette pluriformité, loin de nous séparer, a fortifié et enrichi notre unité dans le Christ ; quand les ressemblances extérieures disparaissent, les réalités essentielles s'illuminent ; et l'effort pour nous rejoindre en profondeur, dans le respect et la compréhension de ce pluralisme, a vivifié notre unité, ce qui est pour nous toutes un signe d'espérance.

Ainsi, rester fidèles aujourd'hui, c'est, pour une part, changer ; c'est dépasser les lois précises, pour retrouver leur esprit et leur vie. «Les temps changent », écrivait dès 1831 notre sainte Mère à la Mère Duchesne, « et nous devons changer en modifiant nos points de vue ». Pour elle l'unique nécessaire était de faire connaître l'Amour de Dieu révélé dans le Christ ; pour nous aussi, c'est le grand critère de notre rénovation.

* * *

28 Novembre 1970

QUELQUES PAROLES DE MERE CONCEPCION CAMACHO

à la séance de clôture du Chapitre

Jésus vit qu'une grande foule venait à lui. Il dit à Philippe : « Où pourrions-nous acheter du pain pour les faire manger ? » Il disait cela pour le mettre à l'épreuve, car lui-même savait bien ce qu'il allait faire».

Jn. 6. 5-6

Les disciples ont pris des décisions concrètes, conscients de leur pauvreté, mais avec l'élan, la confiance que Jésus les mettait à l'épreuve, sachant bien ce qu'Il allait faire.

Dieu nous met aussi à l'épreuve de chercher ensemble les applications concrètes de nos options; c'est cela que nous avons à donner avec cette confiance qu'Il sait mieux que nous ce qu'Il va faire Lui.

Il nous faut d'abord refaire ensemble ce processus, ce cheminement qui conduit à une attitude de pauvreté c'est à dire d'espérance, car la pauvreté est une même chose avec l'espérance.

Ce cheminement se fera en communauté ; c'est elle qui nous donnera la pauvreté de la recherche ensemble.

Nous y chercherons à apprendre le discernement. C'est à la communauté à soutenir chaque personne afin que toutes s'entraident pour mieux voir et que chacune se sente vraiment aimée, malgré la tension possible entre les options et le profond respect des personnes.

En communauté, nous devons nous former à être vraiment éducatrices ; nous ne pourrons éduquer les autres que dans la mesure où nous serons vraiment humaines, simples, unifiées et, par là, capables de réagir devant le monde qui nous pose tant de questions, et capables de rayonner.

C'est à la communauté à s'ouvrir religieusement à la sécularisation comme à un phénomène qui peut nous amener à vivre davantage en présence de Dieu et à le rencontrer partout. Mais vivre devant la Face de Dieu exige de renoncer aux idoles. Le discernement communautaire est nécessaire pour s'ouvrir à ces vraies valeurs, vivre en la présence de Dieu, sans idoles.

La communauté nous donnera aussi l'ouverture au sens international; c'est notre propre pauvreté qui doit nous amener à nous ouvrir aux autres. Les communautés ne peuvent tomber dans le narcissisme ; les nations ne peuvent être enfermées en elles-mêmes et suffisantes ; elles ont besoin des autres. Le plus profond dépouillement c'est celui de sa propre culture. Il faut arriver à cette pauvreté ; nous devons vivre ce sens international, avec le souci d'apprendre des autres et de nous entraider.

Cette ouverture doit être aussi ouverture aux besoins du monde. Nous devons avoir le souci des pays qui souffrent. Soyons là où Dieu nous veut, mais soyons prêtes aussi à aider communautairement les personnes auxquelles il donne cet élan pour aller vers les besoins les plus urgents.

Toutes nos options ont un profond rapport entre elles et toutes doivent être vécues dans le discernement communautaire et dans l'amitié de la communauté.

En ce temps liturgique où, avec la Vierge, nous attendons Jésus qui vient et va nous unir toutes dans une grande espérance, nous avons l'expérience d'une vie religieuse qui vient, elle aussi, à cause de notre volonté de vivre notre renouveau dans une vraie espérance, vraie parce qu'elle est pauvreté.

* * *